



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2021

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, et des actifs nets aux 1er avril 2019 et 31 mars 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Laplace Brodeur Lussier inc.

Martin Laplante
Par Martin Laplante, CPA auditeur, CA

Nantes, le 15 juin 2021

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021
 (Audité)

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS (Annexe 1)	221 991	156 880
CHARGES		
Salaires et charges sociales	119 778	83 987
Loyer	11 010	11 607
Rencontres et ateliers	10 666	1 647
Fonds de base	10 570	2 780
Fournitures de cuisine	8 415	4 215
Publicité	5 825	346
Honoraires professionnels	4 831	3 060
Déplacements et représentation des employées	4 794	3 930
Fournitures de bureau et papeterie	4 167	913
Entretien et réparations	3 371	1 439
Assurances	3 046	3 521
Formation et perfectionnement	2 299	50
Télécommunications	1 262	695
Opération septembre	794	411
Association et cotisations	625	435
Déplacements et représentation des bénévoles et halte-garderie	311	346
Haut Saint-François en forme	-	142
Intérêts et frais bancaires	59	105
Amortissement des immobilisations corporelles	6 277	4 604
	198 100	124 233
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	23 891	32 647

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021
 (Audité)

	Non affecté	Investi en	2021	2020
	\$	immobilisations	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	41 286	18 887	60 173	27 526
Excédent des produits sur les charges	30 168	(6 277)	23 891	32 647
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 259)	10 259	-	-
SOLDE À LA FIN	61 195	22 869	84 064	60 173

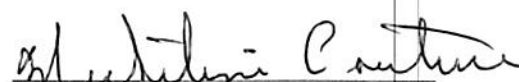
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
BILAN
AU 31 MARS 2021
 (Audité)

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	144 518	70 750
Subvention à recevoir	6 688	-
Sommes à recevoir de l'État	1 778	-
	152 984	70 750
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	22 869	18 887
	175 853	89 637
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	8 550	5 819
Sommes à payer à l'État	-	406
Avances de Fiducie Haut St-François en forme	23 239	23 239
	31 789	29 464
DETTE À LONG TERME (note 4)	60 000	-
	91 789	29 464
ACTIF NET		
Non affecté	61 195	41 286
Investi en immobilisations	22 869	18 887
	84 064	60 173
	175 853	89 637

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


 Administrateur


 Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

 **Laplane
Brodeur
Lussier INC.**

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021
 (Audité)

	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	23 891	32 647
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 277	4 604
	30 168	37 251
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	(6 141)	816
	24 027	38 067
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 259)	(5 584)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme contractés au cours de l'exercice	60 000	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	73 768	32 483
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	70 750	38 267
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	144 518	70 750

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

(Audité)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme CUISINES COLLECTIVES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS est un organisme sans but lucratif régi selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt et est exempté d'impôts. Les objectifs de l'organisme sont de mettre en place des services d'entraide alimentaire contribuant à améliorer le bien-être des familles et des individus qui en ont besoin et de réaliser des activités d'information, d'éducation et de formation sur les divers aspects de l'alimentation.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normal. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

L'entité comptabilise ses coûts de transactions au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon les méthodes, la durée et le taux suivants:

	Méthodes	Durée / Taux
Équipement	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

(Audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisé découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant d'activités sont constatés lorsque l'activité a eu lieu, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des activités, encaissée, mais non encore gagnée, est comptabilisé au bilan à titre de produits reportés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisées au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021			2020
	\$			\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
Équipement	48 068	32 156	15 912	8 837
Améliorations locatives	15 465	8 508	6 957	10 050
	63 533	40 664	22 869	18 887

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

(Audité)

4 - DETTE À LONG TERME

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt, dans le cadre du programme d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts, garanti par le Gouvernement du Canada, convertible en une subvention de 20 000 \$ si remboursé avant ou à l'échéance, soit le 31 décembre 2022	60 000	-

Les remboursements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2022	2023
\$	\$
-	60 000

5 - AVANCES DE FIDUCIE HAUT ST-FRANÇOIS EN FORME

L'organisme agit à titre de fiduciaire pour la Fiducie Haut St-François en forme. Cette fiducie a pour but de promouvoir l'activité physique et la saine alimentation au sein de la région du Haut St-François.

6 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques au 31 mars 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et frais courus, de l'avance de la Fiducie Haut St-François en forme et de sa dette long terme.

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021
 (Audité)

7 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs	-	2 860
Subvention à recevoir	(6 688)	-
Sommes à recevoir de l'État	(1 778)	1 372
Stocks	-	976
Frais payés d'avance	-	283
Créditeurs et frais courus	2 731	(81)
Règlement du litige à payer	-	(5 000)
Sommes à payer à l'État	(406)	406
	(6 141)	816

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021
 (Audité)

	2021	2020
	\$	\$
Annexe 1 - PRODUITS		
Subvention - PSOC	124 586	102 302
Dons - Centraide	23 416	26 501
Subvention Revenu Canada - Programme Innovation	23 000	-
Mission Inclusion	15 000	-
Community food Centre Canada	10 000	-
Fondation Carmand Normand	5 000	-
Dons	4 594	3 121
Subvention Revenu Canada - Emploi été	4 211	-
Subvention salariale Revenu Canada - DAS	3 200	-
Dons - Fondation Desjardins	3 000	1 000
Activités d'autofinancement	2 614	1 082
Dons - MRC	2 460	2 014
Opération septembre	820	410
Dons- Finance Québec	90	178
Dons - Fondation pour enfants le Choix du Président	-	10 000
Dons - Caisse Desjardins du Haut St-François	-	10 000
Ateliers du BC	-	272
	221 991	156 880